

La «revitalisation» de la zone de La Maillarde est en marche

/// L'Établissement cantonal de promotion foncière souhaite développer et rendre plus attractif le site industriel de La Maillarde, à Romont.

/// Restaurant, fitness, espaces verts destinés à la détente: plusieurs aménagements sont envisagés.

/// Interrogés, plusieurs utilisateurs du site voient cette perspective d'un bon œil.

VALENTIN CASTELLA

VOTATIONS DU 15 MAI

ROMONT. Le 15 mai, la population fribourgeoise se prononcera sur la politique foncière du canton (*La Gruyère* du 31 mars). Elle dira si elle accepte de transférer les sites industriels propriétés de l'Etat, tels que La Maillarde à Romont, à l'Établissement cantonal de promotion foncière (ECPF). Une dotation en capital de 6 millions de francs en sa faveur est également prévue.

Selon le Conseil d'Etat, cette action permettrait à l'ECPF de bénéficier des outils nécessaires à la mise en place de la politique foncière active voulue par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil ainsi qu'au développement de ces zones.

L'occasion de faire le point sur La Maillarde, qui abritait il y a quelques années encore l'usine Tetra Pak. Directeur de l'ECPF, Giancarlo Perotto dé-

recevons la demande d'une entreprise.

Le canton souhaite transformer cet endroit en un «quartier industriel urbain». Quel sera le nouveau visage de cette zone?

Le but est de proposer un endroit attractif dans lequel de nombreux services, tels qu'un restaurant, un fitness, une salle polyvalente ou une crèche, seront à disposition. Comme s'il se situait en ville. Ainsi, les centaines de collaborateurs déjà présents et les futurs employés auront la possibilité de manger ou de faire du sport sur place.

Le projet du restaurant est-il concret?

Il en existe déjà un dans les locaux de l'ancienne usine Tetra Pak. Mais il n'est plus utilisé. Nous sommes en contact avec une société qui cuisine et qui livre des menus. Elle pourrait également les distribuer aux occupants de La Maillarde.

Le but est-il de proposer un restaurant commun?

Oui, car la plupart des sociétés n'emploient pas assez de collaborateurs pour rentabiliser un tel service. Le principe est identique pour un fitness ou une salle polyvalente permettant d'organiser des conférences ou des assemblées générales. Contrairement au restaurant, ces services n'existent pas encore. De nouvelles infrastructures seront nécessaires.



Occupant une grande surface, le parking situé à l'entrée du site de La Maillarde devrait être transformé. Un espace vert et un bâtiment de services pourraient voir le jour. JEAN-BAPTISTE MOREL

Rendre l'endroit plus convivial n'est pas une tâche aisée, tant il paraît austère...

C'est pour cette raison que nous souhaitons aménager l'extérieur avec des espaces verts destinés à la détente. L'objectif est de séparer les modes de circulation en créant des zones destinées aux piétons et aux vélos. Tout ceci est prévu à l'entrée du site, à la place du parking. Ce dernier est énorme et il est possible de densifier cette zone. En construisant un parking à étages, nous gagnerions de la place pour y construire un nouveau bâtiment de services.

A quel stade en êtes-vous?

Il est évident que de tels concepts verront le jour si d'autres entreprises rejoignent Romont. Il est prévu de mettre à l'enquête un plan d'aménagement de détail en 2023. Il nous faudra ensuite environ trois ans pour que tout soit prêt avant de commencer les travaux.

Quel est le rôle de la commune dans la «revitalisation» de La Maillarde?

Avec elle, nous devons régler plusieurs points, tel que celui de la mobilité. Pour l'instant, un bus s'arrête dans la zone, avant de s'en aller vers d'autres villages. L'objectif serait de créer un lien direct entre La Maillarde et la gare pour les collaborateurs. La commune

entrera également en jeu en ce qui concerne les équipements des terrains.

Quels liens entretenez-vous avec le voisin Nespresso?

Sa direction s'est montrée très intéressée par l'idée du fitness et l'amélioration des

offres en mobilité douce. Concernant le restaurant, l'entreprise en possède un et il est dimensionné pour ses collaborateurs. Mais pourquoi pas envisager que les occupants de La Maillarde puissent également profiter de ces installations, et vice-versa. ■

Des utilisateurs enthousiastes

C'est avec satisfaction que les personnes officiant à La Maillarde perçoivent les changements projetés. Directeur d'EFSA, entreprise spécialisée dans le rail, Rodrigue de Pourtalès y note quelques avantages: «Notre PME ne peut se permettre de proposer un restaurant. Cette nouveauté pourrait nous intéresser.» Louant la bonne relation de voisinage entre les sociétés présentes sur place, il renchérit: «Pouvoir utiliser une salle de conférences plus grande est un autre point positif. Car cela ne vaut pas la peine d'en construire une uniquement pour nous et ne l'utiliser que quelques fois par année.»

En faire un complexe modèle

À la tête de la société internationale Kromatix, active dans l'énergie solaire, Rafic Hanbali prône un changement teinté de vert: «Transformer cette zone en un site modèle serait une bonne chose. Notamment en intégrant les énergies renouve-

lables sur les nouvelles constructions.»

Après avoir consulté ses collaborateurs, l'entrepreneur a dressé une liste de ce qu'ils espèrent «voir dans le complexe». Il évoque des stations de recharge pour les vélos et les voitures électriques, un food truck, une garderie, une signalisation claire, de la verdure et une ligne directe entre la gare et le site.

À ce propos, le syndic de Romont Jean-Claude Cornu, favorable au projet dans sa globalité, se montre prudent: «Imaginer une ligne directe est un joli projet. Encore faut-il que le potentiel d'utilisateurs soit suffisant. Une chose est certaine, cette nouveauté n'est pas prévue pour demain. La commune n'a pas les moyens de l'envisager pour l'instant.» Enfin, Rafic Hanbali a émis une dernière requête. Celle d'améliorer la visibilité du site, «quasiment inexistante». «Le canton pourrait mettre l'accent sur la promotion des entreprises une fois installées.» VAC



«De tels concepts verront le jour si d'autres entreprises rejoignent Romont.»

GIANCARLO PEROTTO

voile les concepts qui devraient permettre de «revitaliser» le site glânois. Sur ce terrain cantonal figurent cinq sociétés, dont Kromatix et PharmaFocus. D'autres, telle que EFSA, officient dans cette même zone, mais ne sont pas situées sur un terrain propriété de l'Etat.

Depuis le départ de Tetra Pak, l'occupation de La Maillarde a suscité nombre de questionnements. Quelle est sa situation actuelle?

Giancarlo Perotto: Un terrain de 10 000 m² est constructible. En ce qui concerne les bâtiments existants, il reste 4 000 m² occupés actuellement par des entreprises stockant du matériel. Cette surface, qui ne comprend pas les 2 800 m² utilisés par la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU), peut être exploitée différemment. Des discussions sont en cours avec une société. Si l'affaire se conclut, le site sera alors totalement occupé.

Ces espaces de stockage ne correspondent pas aux attentes du canton, souhaitant promouvoir la production industrielle de haute technologie...

Il s'agit-là d'utilisation intermédiaire du site, en attendant de concrétiser la stratégie. Concernant la BCU, il fallait répondre à une urgence. Elle ne constitue pas un frein au développement. Mais cela pourrait devenir plus délicat si nous

PUBLICITÉ

Vous avez des bons plans? Nous aussi.

Pour les ingénieurs, et tous les autres: quelles que soient la nature de votre activité et la taille de votre entreprise, nous avons une solution internet et téléphonie à votre image et un service à la hauteur de vos ambitions.



netplusfr.ch/fr/business

net+FR
BUSINESS SOLUTIONS